

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	192_VILLETTE_75019	Numéro	75119_033_03
Adresse du site	192, boulevard de la Villette , 75019 Paris	Hauteur	R + 7 (26.5m)
Bailleur de l'immeuble	Social ADOMA	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 5G 3500 MHz + antennes		
Complément d'info	Ajout de 3 antennes à faisceaux orientables (5G 3500 MHz)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/12/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché Free est engagé dans un programme de déploiement du très haut débit Mobile dans l'ensemble des territoires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz). Antennes orientées vers les azimuts 120°, 220° et 330°.		
Distance des ouvrants	skydome à 9 m	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	3G/4G/5G : 120° <4V/m ; 220° <3V/m ; 330° <2V/m 5G : 120° <2V/m ; 220° <2V/m ; 330° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28.70 m pour les antennes à faisceaux fixes 29.75 m pour les antennes à faisceaux orientables		

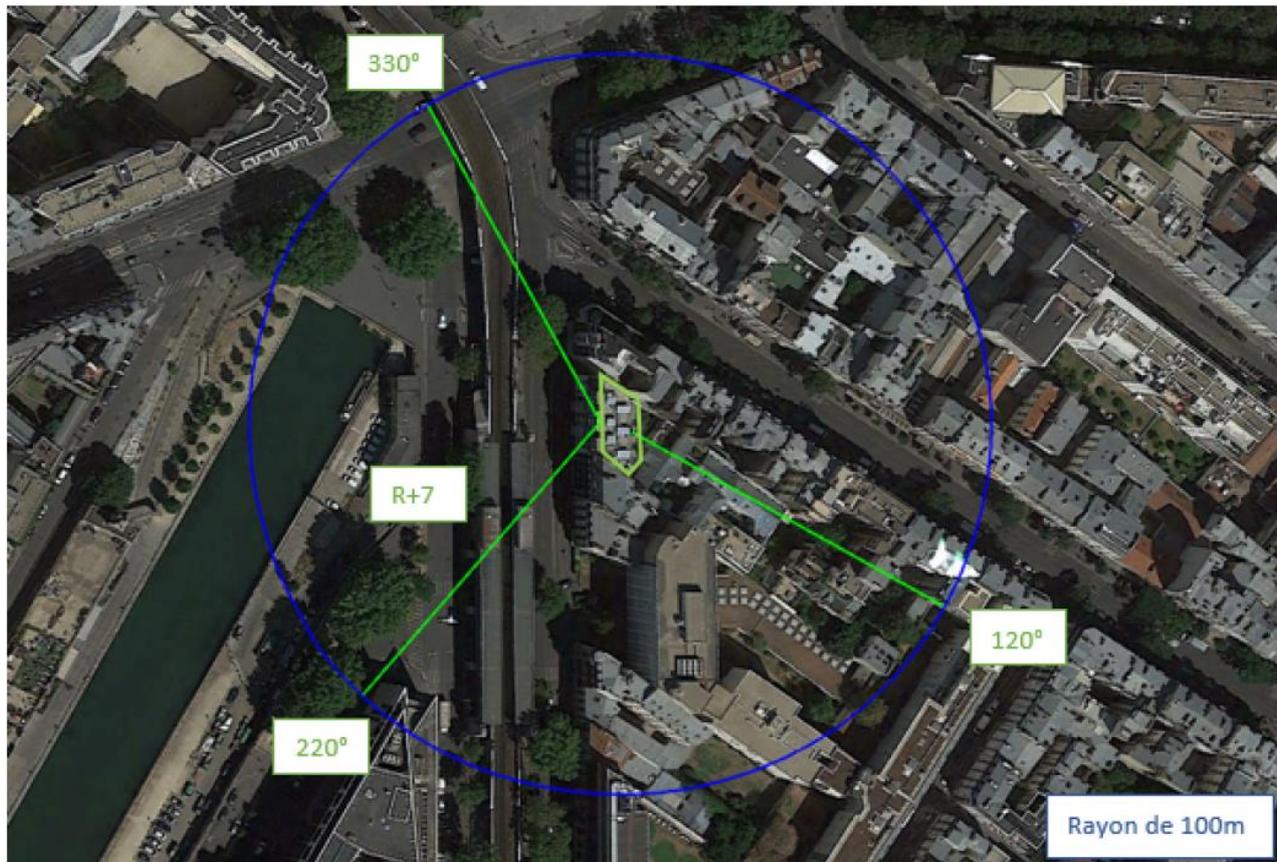
Incidence visuelle

Description et intégrations des antennes	Trois antennes en complément, à panneaux à faisceau orientables (3500 MHz 5G), seront ajoutées. Les antennes resteront intégrées dans des fausses cheminées en résine de teinte blanc perlé.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur grise restent invisibles depuis la rue.

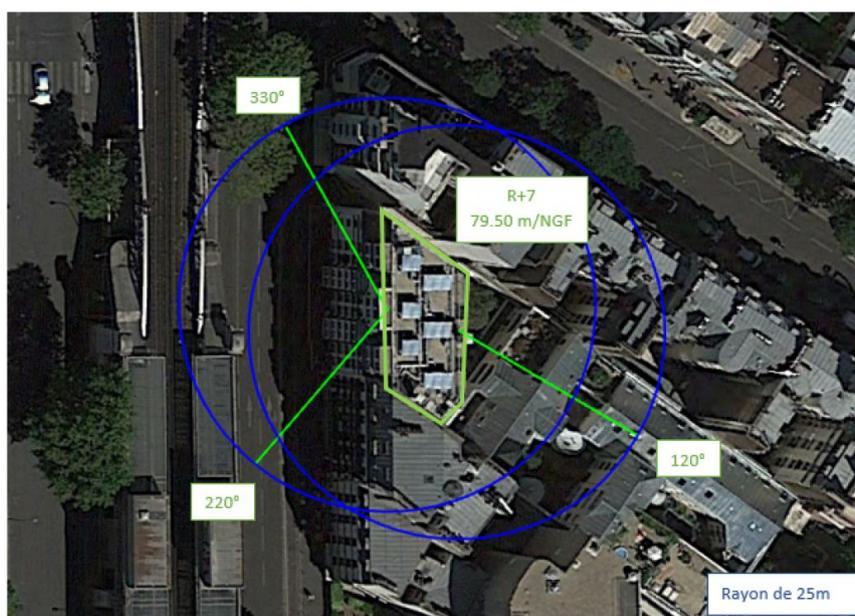
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

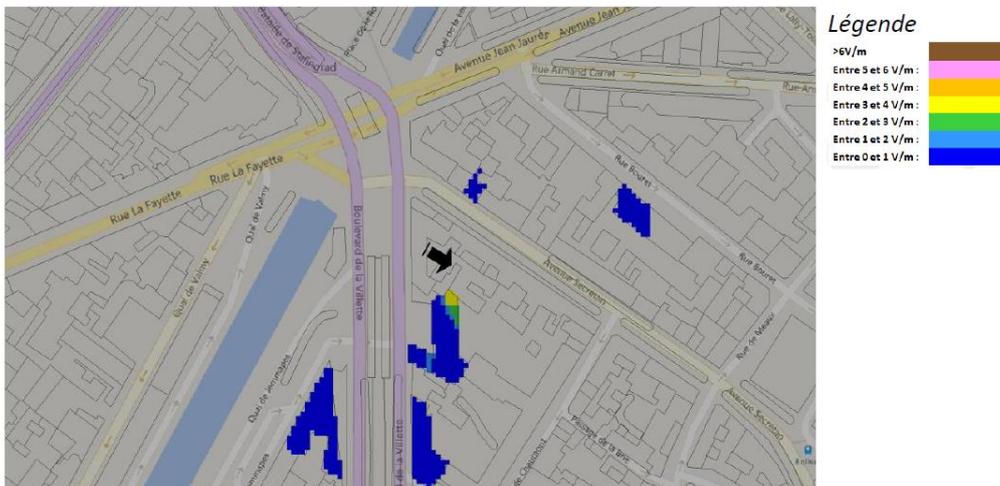
**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ETABLISSEMENT DANS UN RAYON DE 100 M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 220°	Azimut 330°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 220°	Azimut 330°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



ABSENCE DE MODIFICATION VISUELLE DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 120°



Azimut 220°



Azimut 330°

